

RÉGLEMENTATION MASCARADE SAGGEEK 2018

- 1) Dans le cas d'un costume qui n'est pas confectionné à la main, il est possible de participer à la mascarade se soumettant à l'évaluation de la présentation sur scène. Soit en présentant un "Skit" ou simplement faire une "Walk". Vos chances de gagner sont équivalentes aux autres.
- 2) Pour participer au jugement de l'artisanat; Tout vêtement fait sur mesure, les accessoires en main et les accessoires de scène étant produits par une tierce partie sont acceptés **SI SEULEMENT ET SI** le costumier a rempli et a signé la feuille d'inscription. Le costumier n'a pas à monter sur scène. Les bijoux, les petits accessoires et les perruques sont exemptés de cette règle. Un cosplayer participant l'évaluation de l'artisanat doit également monter sur scène.
- 3) Le personnel de scène (Ninja) placera un maximum de trois (3) accessoires avant votre entrée et les retireront après votre performance. Il y aura un délai de quarante secondes (40sec.) pour procéder aux changements pour la prochaine présentation. Une limite totale de trois (3) accessoires de scène est acceptée.
- 4) Les accessoires de scène ne seront pas pris en compte lors de l'évaluation par les juges.
- 5) Tout accessoire de grande taille placé sur la scène avant une performance doit peser un maximum de 20 livres (9 kilogrammes). Les dimensions devront être de 2 mètres (80 Pouces) pour hauteur maximale et de 0.90 mètres de profond au plus.
- 6) Les armes, les items portés dans les mains, ainsi que les accessoires de scène devront être préalablement évalués à la table de vérification des armes située à l'entrée, ainsi que révisées par le chef ninja dans la Green room. L'organisation du SAGGEEK se réserve le droit de retirer un accessoire de la mascarade s'il ne respecte pas les normes établies ou encore si un accessoire est considéré dangereux pour l'assistance. Certaines exceptions s'appliquent pour la mascarade.
- 7) Veuillez préparer en avance la trame sonore de votre performance. Elle devra être fournie au comptoir d'inscription à la mascarade avec votre fiche d'inscription en format audio mp3 sur un clé USB. La trame fournie devra durer 1m30 maximum. Nous vous demandons, dans le cas d'une trame narrative, de ne pas utiliser les voix d'acteurs originaux et d'utiliser votre langue maternelle lorsque vous ferez la narration.
- 8) Aucune chanson ne pourra être téléchargée sur place par nos techniciens ou autres membres de l'équipe SAGGEEK . L'organisation ne peut pas fournir de trame sonore. Si la piste audio ne répond pas à la réglementation exigée, la décision finale revient l'organisation se réserve le droit de la refuser.
- 9) Seuls les participants à la mascarade inscrits sur la fiche d'inscription et l'assistant/ninjas personnels sont autorisés en arrière scène et dans la Green Room. L'assistant ou ninja devra être préalablement

signalé sur la fiche d'inscription. Famille, amis et les médias auront des places en salle à leur disposition et devront rester dans l'audience.

10) Une table remplie d'outils et de matériaux de base sera disponible dans la green room en cas d'urgence. Aucune assistance n'est fournie pour la réparations des costumes la part des organisateurs, des bénévoles de l'équipe SAGGEEK ou de tout autres personnes externes.

11) La performance devra être effectuée sur la scène uniquement.

12) Il est possible de se départir d'objets sur la scène lors de votre performance, mais salir, marquer ou endommager la scène est interdit. Tout ce qui nécessite du temps de nettoyage sur scène n'est pas permis. Les effets spéciaux produits en utilisant les matériaux suivant ne sont pas tolérés;

- La poudre
- Les confettis métalliques (Lamé)
- Le feu
- La fumée (naturelle ou artificielle)
- Pointeurs laser
- L'eau
- Les armes fonctionnant avec des projectiles
- Confetti de papier (Incluant les pétales de fleur)
- Pétards utilisant de la poudre à canon
- Un arme non homologuée

*Notez que les pétards n'utilisant pas de poudre à canon peuvent être utilisés, cependant les retailles de papier causé par le pétard doivent être ramassées par le participant à la fin de sa prestation. L'organisation du SaGGeek arrêtera toute représentation jugée dangereuse où posant un obstacle au déroulement normal de l'évènement. Lorsque vous prévoyez des effets spéciaux veillez à nous en informer avant de monter sur scène.

13) Une fois l'ordre de présentation décidé, l'ordre ne peut être changé sous aucun prétexte (Exc. Situation médicale urgente). Si vous avez des préférences ou autres exigences, veillez à en aviser les responsables lors de votre inscription à la mascarade.

14) Si un participant doit quitter ou s'absenter de la Green Room, il est responsable d'aviser le bénévole surveillant qui lui est attribué de son départ. Une heure (1) avant la mascarade, les portes sont scellées. C'est-à-dire qu'aucune circulation entrante ou sortante n'est autorisée. De ce fait, si un participant ne se présente pas à temps, il sera hors concours par défaut.

15) Seul les cosplayers évalués et leurs chaperons sont admis dans le Foyer des Artistes. Le chaperon est spécifié sur la fiche d'inscription et peut être imposé par l'organisation pour des raisons de sécurité. La famille et les amis sont invités à prendre place dans la salle de spectacle pour vous encourager.

16) Aucune nudité flagrante, la mascarade du SAGGEEK est classée « G, mais déconseillée aux jeunes enfants »: Une œuvre classée « Visa général » peut comporter certaines scènes de violence. Ces dernières seront toutefois peu nombreuses, peu intenses ou présentées sans complaisance. Selon le contexte, certains écarts de langage sont acceptés.

(Régie du Cinéma, Québec <http://www.rcq.qc.ca/index.asp>)